

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉS

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.*Assemblée générale statutaire du 24 janvier 1909.**(Suite et fin¹).**Les discours.*

Après la lecture de ce rapport, on passe à la partie récréative, qui se termina à 8 h. du soir par des discours et des productions des plus variées.

Sans vouloir entrer dans les détails de cette dernière partie, nous tenons cependant à signaler les discours qui ont été prononcés.

MM. Broillet, architecte, Crausaz, ingénieur, H. Maurer, ingénieur, L. Techtermann, ingénieur, Clément, ingénieur, L. Genoud, directeur, Donzelli, ingénieur, etc., disent quelques aimables paroles à l'adresse du président, qui contribue si puissamment à la prospérité de la société. Ils le remercient pour son dévouement et son zèle infatigable.

M. Crausaz parle de la section des géomètres du Technicum et de l'opportunité qu'il y a à faire admettre le canton dans le concordat suisse.

M. Broillet donne un compte rendu de l'activité de la commission cantonale pour le *Bürgerhaus* (Maison bourgeoise).

M. Genoud, directeur, résume les démarches faites par la direction du Technicum en vue de faire recevoir le canton dans le concordat suisse et parle de l'éducation professionnelle en général. Il constate que la majorité des membres de la société des ingénieurs et architectes font partie de la société des arts et métiers ; cette première société joue un rôle surtout au point de vue technique, tandis que la seconde s'occupe de travailler au développement de l'industrie et des métiers. M. Genoud rappelle à ce propos la question qui a déjà été soulevée une fois et qui consisterait de réunir en une seule les deux sociétés, qui formeraient deux divisions : la section des ingénieurs et architectes qui ferait partie de la société suisse des ingénieurs et architectes et la section des arts et métiers, dans laquelle rentreraient tous les ingénieurs et architectes ne faisant pas partie de la société suisse et les techniciens.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.*3^{me} Séance ordinaire, le mardi 16 février 1909, à 8 1/4 heures du soir, au Cercle de Beau-Séjour.*

Présidence : M. G. Epitoux, architecte, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Léon Orlandi, ingénieur est proclamé membre de la Société.

M. Maurice Press, ingénieur est présenté par MM. Piot et Raoux, ingénieurs.

M. le président communique la démission de MM. Colomb, Directeur général C. F. F., Cachin, ingénieur et de Weck, ingénieur, qui ont quitté notre ville et font partie d'autres sections.

Une demande de l'« Association romande pour la Navigation intérieure » tendant à ce que notre Société s'inscrive comme membre collectif est adoptée par l'assemblée.

¹ Voir N° du 25 février 1909, page 47.

La parole est ensuite donnée à M. de Mollins, ingénieur civil qui nous entretient d'un projet de « prescriptions de sécurité et de conditions pratiques à imposer aux constructions en béton armé ».

M. de Mollins rappelle que depuis seize ans que le béton armé est entré en application, aucune prescription détaillée et pratique n'a encore été publiée, aussi pense-t-il être utile en précisant les conditions les plus importantes à suivre dans la construction en béton armé. Il insiste spécialement sur le choix des matériaux, les dosages, la fabrication du béton, les moules et coffrages, l'étaisage, l'exécution du travail, le décintrage, le séchage et le durcissement.

M. le président remercie le conférencier pour son intéressant travail et ouvre la discussion sur ce sujet.

M. Paris, ingénieur, tient à faire ressortir à côté de l'intérêt pratique de l'exposé de M. de Mollins, l'importance des calculs spécialement dans les constructions compliquées.

M. Meyer, ingénieur, confirme les idées émises par M. de Mollins et tient en outre à rendre l'assemblée attentive sur les deux points suivants :

- 1^o l'action du gel qui retarde le durcissement du béton
- 2^o la surcharge accidentelle des planchers frais.

MM. Meyer et de Mollins citent plusieurs accidents arrivés parce que cette dernière condition n'avait pas été observée.

La séance est levée à 9 1/2 h. Etaient présents : 30 membres.

Rectification concernant la notice sur l'Usine de Montcherand.

Par suite d'une erreur de mise en page, la fig. 10, page 58 « Section du tunnel armé » a été reproduite parmi les profils-types de la fig. 7 page 55.

BIBLIOGRAPHIE
Ouvrages reçus.

Brücken in Eisenbeton. Ein Leitfaden für Schule und Praxis, von C. KERSTEN. Teil I.

Platten- und Balkenbrücken. 2^{te} Auflage. Berlin. W. Ernst und Sohn. Prix : 5.20 Mk.

Tolkmitt-Guth. Bauaufsicht und Bauführung. Teil I. Das Rechnen. Geometrie. Feldmessen und Nivellieren sowie Mechanik. Berlin. W. Ernst und Sohn. Prix : 5 Mk.

Histoire du développement de la chimie depuis Lavoisier jusqu'à nos jours, par A. LADENBURG, professeur à l'Université de Breslau, traduit sur la 4^{me} édition allemande par A. CONVISY. Paris. G. Hermann & fils. Prix : Fr. 15.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.
Offre d'emploi.

On demande deux jeunes ingénieurs-mécaniciens pour le bureau d'études et de construction d'une des premières fabriques de moteurs légers et accessoires pour l'aviation, à Paris.

S'adresser au Secrétaire de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne, Valentin 2.